

COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE du Nouveau-Brunswick, Inc.

**Rapport annuel
2011-2012**



**Coalition pour l'équité salariale
Coalition for Pay Equity**

51, rue Williams, Moncton, Nouveau-Brunswick E1C 2G6
(506) 855-0002

coalitio@nb.sympatico.ca
www.equite-equity.com

Twitter : <http://twitter.com/Coalition4PayEquity>

Facebook : NB Coalition for Pay Equity - Coalition pour l'équité salariale du N.-B.

**COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK, Inc.**

RAPPORT ANNUEL 2011-2012

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE.....	1
MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE.....	2
QUI SOMMES-NOUS ?	3
CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	3
BÉNÉVOLES	3
EMPLOYÉES	3
NOS DOSSIERS.....	4
CAMPAGNE DE FINANCEMENT « ENCORE DEBOUT »	7
COMMUNICATION ET SENSIBILISATION.....	7
ACTIVITÉS DES COMITÉS RÉGIONAUX	8
NOS PARTENAIRES.....	11
ÉTATS FINANCIERS	12
MEMBRES	13

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

J'ai le grand plaisir d'agir à titre de présidente de la Coalition depuis un an. Je suis épatée par le travail acharné qu'accomplissent le conseil, le personnel et les bénévoles. Je me trouve très chanceuse de faire partie d'un organisme si solide et si bien organisé, qui est représenté dans toutes les régions de la province et fonctionne dans les deux langues officielles.

L'année écoulée a été critique pour l'équité salariale au Nouveau-Brunswick. Des ajustements d'équité salariale étaient attendus pour la première fois dans l'histoire de notre Coalition. La *Loi de 2009 sur l'équité salariale*, adoptée il y a deux ans, s'applique à l'ensemble de la fonction publique, y compris les sociétés de la Couronne. Il s'agissait là d'une réalisation importante. Cependant, il est difficile d'en surveiller la mise en œuvre, en raison d'un manque d'information. La loi prévoyait que le versement des premiers ajustements d'équité salariale débute dès le 1^{er} avril 2012 et le gouvernement Alward a prévu 3,4 millions \$ à ce chapitre, mais des prolongations ont été accordées à 8 des 9 groupes visés par l'application de la Loi. Certaines faiblesses dans la loi semblent contribuer aux nombreux retards dans ces redressements.

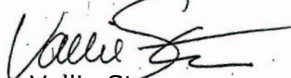
Le gouvernement Alward a aussi réservé 3 millions \$ à l'intention de quatre groupes du secteur privé qui offrent des services clés financés en grande partie par les deniers publics. Il s'agit du personnel des services de garde, des agences de soutien à domicile, des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et des résidences communautaires. Huit classifications d'emplois ont été évaluées dans trois de ces groupes (les évaluations sont encore incomplètes pour le personnel des résidences communautaires), et seulement deux des classifications ont obtenu un ajustement digne de mention. À notre grande surprise, il a en effet été déterminé qu'aucune iniquité salariale n'existait dans les six autres. Nous ne comprenons pas ces résultats. Nous nous pencherons sérieusement sur le rapport que le gouvernement a promis de rendre public le 8 juin, afin d'évaluer la validité des données et de la méthodologie utilisées.

Je suis convaincue que nous n'aurions obtenu aucun ajustement d'équité salariale sans le travail persévérant des membres de la Coalition, de nos comités régionaux, du conseil d'administration et de nos innombrables bénévoles, bienfaiteurs et donateurs. Nous avons rencontré les représentants élus afin de les renseigner, les sensibiliser et les encourager à promouvoir l'équité salariale dans la province. Nous avons organisé une tournée provinciale afin de rejoindre les femmes des quatre groupes visés. Nous avons lancé plusieurs projets de sensibilisation de la population. Nous avons obtenu une bonne couverture médiatique et fait entendre notre message au grand public.

L'automne dernier, nous avons lancé notre deuxième campagne annuelle de financement. Nous avons récolté environ 65 000 \$, soit 80 % de l'objectif visé. Les coprésidentes de la campagne, Louise Imbeault et Pamela Coates, ont joué un rôle primordial dans ce succès.

Nous aurons beaucoup de travail à faire au cours de la prochaine année. Il nous faut analyser les résultats annoncés pour le secteur privé. Nous devons continuer à exiger des évaluations impartiales et en temps opportun dans le secteur public. L'action sociale, la sensibilisation et la mobilisation de la population seront plus que jamais importantes. La Coalition s'est engagée à lancer sa troisième campagne de collecte de fonds l'automne prochain. Et nous restons déterminées à garantir que les personnes qui occupent des emplois à prédominance féminine soient respectées!

Je profite de cette occasion pour remercier les bénévoles qui ont contribué à notre succès. J'ai beaucoup apprécié de côtoyer les membres du conseil d'administration et d'accueillir à nos réunions des représentantes de nos principaux bailleurs de fonds. Je remercie de tout cœur notre personnel : Rachel LeBlanc, Joannie LeBlanc, Louise Tardif et notre directrice générale, Johanne Perron.


Vallie Stearns
Présidente

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Nous gardons nos objectifs en tête, mais la route pour les atteindre est parsemée d'obstacles ! Heureusement, malgré les difficultés et les revers, nous gardons le cap sur notre but : la valorisation des emplois à prédominance féminine!

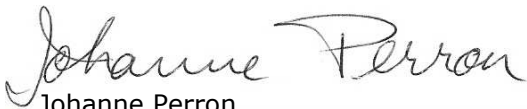
Cette année, nous avons déployé beaucoup d'efforts pour appuyer les quatre groupes du secteur privé qui offrent des services mandatés par le gouvernement et qui ont participé à des exercices d'équité salariale initiés par le gouvernement il y a de cela quelques années. Ces groupes attendaient leurs ajustements dès 2010-2011, mais deux budgets provinciaux ont successivement été déposés, chacun par un gouvernement différent, sans mention de ces ajustements. C'est pourquoi la Coalition a investi son temps et ses ressources pour appuyer ces groupes. Nous avons organisé la tournée « L'équité salariale pour moi » afin de rejoindre les employées de ces domaines d'emploi. Cela a permis de mieux connaître leur réalité et de développer des moyens de pression qui leur convenaient. Ainsi, nous avons organisé une campagne de sensibilisation des députées et députés provinciaux avec des cartes postales, des courriels, des appels et des rencontres. Et grâce à toutes ces actions, au moins une centaine de personnes se sont ajoutées à nos membres! Mais surtout, nous avons gardé le dossier l'équité salariale dans l'actualité. Les premières lueurs d'espoir sont apparues avec la mention de versements d'équité salariale dans le budget de 2012-2013, mais les montants sont si minimes que la Coalition se questionne sur le processus utilisé. Les documents appuyant les démarches d'équité salariale doivent absolument être rendus publics.

Comme les critères de financement de Condition féminine Canada excluent maintenant la revendication, la Coalition explore ce qu'elle peut faire pour respecter ces critères tout en étant fidèle à sa mission. C'est ainsi qu'elle a obtenu du financement pour un projet pilote de deux ans portant sur le leadership des femmes dans le secteur communautaire. Nous avons soumis une proposition de projet en raison de notre intérêt pour ce secteur clairement « féminin »... mais aussi clairement sous-payé. Comment augmenter l'influence des femmes qui dirigent souvent les organismes œuvrant dans le secteur communautaire? Comment valoriser le travail de ce secteur à prédominance féminine essentiel pour nos communautés mais souvent peu reconnu? Emmanuelle Chapados et Rachel LeBlanc ont relevé le défi de coordonner ce projet de mentorat à tour de rôle.

Nous pouvons être fières de la campagne de collecte de fonds de cette année. Nous continuons à apprendre comment mieux soutenir notre travail de revendication. Les donatrices et donateurs, individuels et organisationnels, deviennent une autre forme d'appui pour la Coalition. Cela exige un nouveau type de bénévolat et nous oblige à sortir de notre zone de confort mais chaque don est en vaut la peine !

Comme toujours, le soutien aux bénévoles, qui constituent la base de la Coalition, demeure une priorité. Nous travaillons activement avec nos quatre comités régionaux existants et jetons les bases d'un tout nouveau comité à Tracadie-Sheila.

Pour conclure, je désire souligner que l'un des avantages de travailler à la Coalition, c'est le plaisir de côtoyer de nombreuses bénévoles engagées, intéressantes, aux expériences et talents variés! J'apprends constamment en travaillant avec vous et je vous en remercie !



Johanne Perron
Directrice générale

QUI SOMMES-NOUS ?

La Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick est un regroupement de personnes et d'organismes qui fait de l'éducation et de la revendication pour l'adoption de mesures législatives adéquates afin d'assurer l'équité salariale pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs des secteurs public et privé. L'équité salariale est un salaire égal pour un travail de valeur égale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



De g. à dr: Johanne, Gail, Lydia, Vallie, Linda, Thérèse, Marilyn, Roberte, Elizabeth C., Elizabeth B., Huberte

Présidente :	Vallie Stearns
Présidente sortante :	Marilyn MacCormack
Vice-présidente anglophone :	Elizabeth Blaney
Vice-présidente francophone :	Huberte Gautreau
Secrétaire-trésorière :	Elizabeth LeBlanc, suivie de Roberte Léger
Représentante Nord-Est :	Thérèse Duguay
Représentante Kent-Miramichi :	Roberte Léger
Représentante Sud-Est :	Lydia Jaillet
Représentante Centre :	Linda Richardson
Représentante Sud-Ouest :	Gail Taylor
Représentante Nord-Ouest :	Anne Roussel
Représentante autochtone :	Elizabeth Coburn
Directrice générale :	Johanne Perron
Observatrices :	Représentantes de :
	▪ Syndicat canadien de la fonction publique du N.-B.
	▪ Syndicat du Nouveau-Brunswick
	▪ Religieuses de Notre-Dame du Sacré-Cœur
	▪ Filles de Marie de l'Assomption

BÉNÉVOLES

Cette année encore, de nombreuses personnes ont travaillé à titre bénévole, que ce soit au sein de notre conseil d'administration, de notre comité de collecte de fonds, de nos comités régionaux ou de façon spontanée, en fournissant de précieux conseils, en participant à des activités de sensibilisation ou en offrant un soutien technique à la traduction, la rédaction ou autre. Merci de tout cœur pour votre contribution pour l'équité salariale au Nouveau-Brunswick.

EMPLOYÉES

Directrice générale :	Johanne Perron
Coordonnatrices de projet :	Emmanuelle Chapados, puis Rachel LeBlanc
Employées d'été 2011 (étudiantes):	Joannie LeBlanc, Jessica Haché

Suivi de la *Loi de 2009 sur l'équité salariale*

Tout au long de l'année, la Coalition a communiqué de façon régulière avec le Bureau des questions féminines pour suivre l'évolution de la *Loi de 2009 sur l'équité salariale*.

La loi prévoyait qu'en avril 2012, le gouvernement et les agents de négociations auraient complété les évaluations de postes et que les ajustements commenceraient. Malheureusement, il est clair qu'il y a d'importants retards dans les évaluations, et conséquemment, dans les ajustements. De plus, le gouvernement n'a jamais nommé de directrice permanente pour le Bureau d'équité salariale.

Les règlements sur le maintien de l'équité salariale ne sont toujours pas adoptés. Nous avons bénéficié de l'aide de spécialistes pour préparer et présenter au gouvernement un document proposant un cadre pour les règlements.

Rappelons que la Loi s'applique à l'ensemble de la fonction publique, incluant les corporations de la Couronne.

Exercices d'équité salariale pour le personnel offrant des services régis par le gouvernement

Contexte

Il y a déjà quelques années, le gouvernement a invité quatre groupes du secteur privé à faire des exercices d'équité salariale. Il s'agit du personnel de soutien à domicile, des services de garde, des résidences communautaires et des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. Ces groupes ne sont pas couverts par la Loi de 2009 sur l'équité salariale, mais ils reçoivent des subventions gouvernementales.

Des représentantes du personnel, des employeurs et du gouvernement ont siégé à des comités et ont préparé des descriptions d'emplois et évalué ces emplois afin de les comparer avec des emplois à prédominance masculine. Les ajustements d'équité salariale étaient attendus en 2010 mais ont été retardés à plusieurs reprises. Finalement, trois des quatre groupes devraient recevoir une part de leurs ajustements dès cette année. Le quatrième, le personnel des résidences communautaires, n'a pas encore terminé l'évaluation des postes.

La Coalition a multiplié ses efforts cette année pour appuyer le personnel de ces quatre groupes : tournée, campagne de cartes postales, conférences de presse, etc. Nous espérons que cette expérience permettrait à ces groupes, mais aussi à d'autres groupes qui offrent des services régis par le gouvernement, d'obtenir l'équité salariale.

Tournée « L'équité salariale pour moi »

De novembre 2011 à février 2012, la Coalition a effectué une tournée provinciale. La directrice générale de la Coalition a rencontré environ 300 personnes qui œuvrent dans les services de garde, les agences de soutien à domicile, les résidences communautaires et les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. La tournée a permis de discuter de moyens de pression pour obtenir les paiements d'équité salariale attendus. Plusieurs personnes rencontrées sont devenues membres de la Coalition lors de la tournée.

Consultations prébudgétaires

Cette année encore, plusieurs membres de la Coalition ont participé aux consultations pré-budgétaires pour faire valoir l'apport de l'équité salariale à l'économie et pour demander d'inclure les versements d'équité salariale aux quatre groupes susmentionnés dans le budget 2011-2012. La Coalition a appuyé la demande du Front commun pour la justice sociale de réviser le système d'imposition sur le revenu et de le rendre plus progressif, c'est-à-dire de s'assurer que le niveau d'imposition soit plus élevé pour les niveaux de revenus plus élevés. Les plus riches ont obtenu des baisses d'impôt au cours des dernières années, ce qui diminue les revenus du gouvernement. Le déficit n'est pas un argument valable pour retarder l'équité salariale – un droit de la personne reconnu.

Campagne de cartes postales : « L'iniquité salariale fait un trou dans MON budget. »

Des personnes de partout au Nouveau-Brunswick ont signé environ 3500 cartes postales adressées au Premier ministre Alward et portant le message « L'iniquité salariale fait un trou dans MON budget ». L'objectif était de rappeler que le personnel des quatre groupes du secteur privé attend ses versements d'équité salariale. Les cartes ont été remises au Premier ministre dans une poussette, le 20 mars 2012. Un geste symbolique qui n'est pas passé inaperçu...



Campagne de courriels, d'appels téléphoniques et de lettres

Les membres de la Coalition et des quatre groupes visés ont été invités à écrire et téléphoner aux députés et députées de leur circonscription. Le comité régional de Saint-Jean a même organisé une « soupe solidaire » suivi d'un atelier de rédaction de lettres au Premier ministre pour souligner la Journée internationale de la femme. Nous ne sommes pas en mesure de comptabiliser toutes ces interventions, mais nous savons que plusieurs membres de l'Assemblée législative ont bel et bien reçu le message.

Conférences de presse

Des employées et employeurs des quatre groupes visés ont joint la Coalition pour exiger les résultats de leur exercice d'équité salariale à l'occasion de deux conférences de presse, soit le 3 juin 2011 et le 12 janvier 2012. La Coalition a aussi dévoilé sa stratégie pour exercer des pressions au nom des quatre groupes lors d'une conférence de presse, le 20 janvier 2012.

Annonce sur l'équité salariale dans le budget provincial

À la suite des pressions exercées par la Coalition pour l'équité salariale, le gouvernement provincial a annoncé, lors du discours du budget 2011-2012, que 6.4 millions \$ seraient versés en ajustements d'équité salariale cette année. Il a aussi promis des ajustements supplémentaires annuels jusqu'en 2017-2018, sans en préciser les montants. Ces versements visent le personnel du secteur public ainsi que le personnel des services de garde, des agences de soutien à domicile et des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. Le personnel des résidences communautaires ne verra le résultat de son exercice d'équité salariale qu'à partir de 2013-2014, parce que leurs évaluations de poste ne sont toujours pas complétées.

Lors de la présentation des prévisions budgétaires de la Direction des questions féminines, la ministre responsable de la Condition de la femme, Margaret-Ann Blaney, a divulgué les montants d'ajustements alloués aux trois groupes mentionnés ci-dessus. Les résultats ont surpris la Coalition et ne semblent

pas adéquats. Huit classifications d'emploi ont été évaluées et selon les calculs du gouvernement, seulement deux de ces classifications obtiendront des ajustements dignes de mention : le personnel de soutien dans les services de garde obtiendront 12,52 \$ l'heure après un ajustement de 2,52 \$ l'heure, étalé sur cinq ans et les travailleuses de soutien à domicile auront 13,15 \$ l'heure après un ajustement de 2,15 \$ l'heure, étalé aussi sur cinq ans. La ministre a annoncé que le salaire « équitable » était déjà atteint pour les autres classifications d'emploi. Ainsi, le salaire résultant des exercices d'équité salariale serait de 13,40 \$ l'heure pour les intervenantes de crise et de 13,15 \$ l'heure pour le personnel d'encadrement des services de garde.

La Coalition demande au gouvernement de divulguer l'information complète sur le processus suivi dans les plus brefs délais. Quelles sont les catégories masculines qui ont servi de comparateurs? Quel niveau de salaire leur a été attribué ? Comment ce salaire a-t-il été fixé ?

Projet de leadership des femmes dans le secteur communautaire



Nous avons reçu des fonds de Condition féminine Canada pour un Projet de leadership des femmes dans le secteur communautaire qui a débuté en avril 2011. Beaucoup de progrès a été accompli dans le développement de ce projet. L'application d'une approche de mentorat non-hiérarchique a donné l'occasion à des femmes qui ont différents niveaux d'expérience de leadership dans le secteur communautaire du N.-B. de participer activement dans des échanges et des discussions dynamiques sur leurs expériences respectives. La première session a eu lieu en anglais, le 4 avril, à Moncton. Cette première réunion provinciale a permis aux participantes de se rencontrer et de commencer à échanger sur des sujets liés au leadership des femmes et au secteur

communautaire. Elles se sont ensuite rencontrées en plus petits groupes pour quatre sessions de mentorat pour pousser le dialogue plus loin. Les sessions de mentorat sont horizontales, ce qui veut dire que chaque participante est à la fois apprenante et mentor. Dans chaque groupe, une animatrice/participante encourage le partage des expériences, favorisant le mentorat à tous les niveaux. Les sujets abordés incluent : augmenter l'influence du leadership des femmes, faire reconnaître la valeur des emplois reliés aux soins et services sociaux, la participation à l'élaboration de politiques publiques, ainsi que l'impact de la législation dans le secteur communautaire. Une autre session sera offerte en français en septembre.

Notre engagement dans la cause des femmes

Conseil consultatif sur la condition de la femme au N.-B.

À la suite des protestations sur l'abolition du Conseil consultatif sur la condition de la femme, le gouvernement a organisé le sommet « Voix des femmes », les 4 et 5 novembre 2011. La Coalition y a participé activement. Plusieurs options ont été proposées, mais il n'y a pas eu de discussion en plénière. La Coalition a demandé de participer à tout comité de suivi qui pourrait découler du Sommet. Le gouvernement n'a toujours pas annoncé la mise sur pied d'un tel comité.

Marche mondiale des femmes 2010

La Coalition faisait partie du comité organisateur de la Marche mondiale des femmes 2010. La publication du rapport de la Marche mondiale a été retardée à cause des événements entourant l'élimination du Conseil consultatif sur la condition de la femme au N.-B. Vous le trouverez en ligne dans notre site Internet. Il a été remis à la ministre responsable de la Condition de la femme, Margaret-Ann Blaney. Le rapport souligne la nécessité d'effectuer une analyse inclusive selon le genre dans le cadre de l'élaboration de programmes et politiques gouvernementaux. Parmi les recommandations, on note l'adoption de mesures législatives pour assurer l'équité salariale dans le secteur privé.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT « ENCORE DEBOUT »

Coprésidentes : Louise Imbeault et Pamela Coates. **Membres du comité de planification :** Andrée Cormier, Gabrielle Ross-Marquette, Chantal Abord-Hugon et Johanne Perron. **Membres du comité des chaises de papier porcelaine :** Huberte Gautreau, Marie Ulmer, Annette Johnston et Johanne Perron.



La Coalition a décidé d'organiser une campagne annuelle de financement à la suite des coupures au niveau du financement fédéral pour le travail de revendication.

Louise Imbeault, ancienne directrice de Radio-Canada Acadie, et Pamela Coates, militante anti-pauvreté, ont coprésidé la deuxième campagne annuelle de financement de la Coalition «Encore debout». Deux lancements ont eu lieu : le premier était organisé par le « Comité des chaises de papier porcelaine », à Dieppe, le 27 octobre; le second était à Saint-Jean, le 16 novembre, organisé par notre comité régional de Saint-Jean.

En appui à la campagne, l'artiste céramiste Marie Ulmer s'est associée à la Coalition pour la vente des 7000 petites chaises sculptées en papier porcelaine qui faisaient partie de son exposition «Présence d'absence» en 2006-2007.

La campagne a permis d'amasser près de 65 000 \$, grâce à la générosité des syndicats, des communautés religieuses et de plus de 150 donatrices et donateurs convaincus du bien-fondé des revendications de la Coalition. Il s'agit de 80 % de l'objectif de 80 000\$, ce qui est remarquable pour un organisme qui ne peut pas émettre de reçu d'impôt à cause de ses activités de revendication.

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Médias

Pendant l'année fiscale 2011-2012, la Coalition a émis 14 communiqués de presse (dont trois conjointement avec d'autres organismes) et six lettres d'opinion du lecteur. La Coalition pour l'équité salariale et/ou l'équité salariale ont fait l'objet de plus de 160 mentions dans les médias,

comparativement à environ 200 en 2010-2011, 230 en 2009-2010, 185 en 2008-2009 et 175 en 2007-2008. L'équité salariale a été abordée dans différents contextes, dont la Journée internationale de la femme, la campagne de collecte de fonds, le budget provincial 2012-2013 ainsi que l'équité salariale dans les garderies, les soins à domicile, les résidences communautaires et les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale.

Réseaux sociaux et Internet

Notre page Facebook compte plus de 200 « amis » et 125 personnes nous suivent sur « Twitter ». Pendant l'année fiscale 2011-2012, notre site Internet a reçu encore plus de visiteurs que l'année précédente. Nous avons publié deux bulletins d'information l'an dernier et nous continuons de communiquer avec nos membres par courriel de façon régulière.

Présentations

Pendant l'année fiscale 2011-2012, la Coalition a fait 23 présentations sur l'équité salariale qui ont rejoint 530 personnes, dont environ 30% avaient moins de 35 ans. Nous remercions les bénévoles qui ont fait des présentations : Gail Taylor, Elizabeth Blaney, Jo-Anne Elder, Don Uhryniw, Shelley Gauthier, Huberte Gautreau et Vallie Stearns.

ACTIVITÉS DES COMITÉS RÉGIONAUX

Comité régional de Fredericton

Présidente du comité : Tracy Glynn

Membres : Elizabeth Blaney, Liz Coburn, Linda Richardson, Michelle Lafrance, Tracy Glynn, Joan McFarland, Maureen Michaud, Janet Stoppard

Activités :

Joan McFarland, Liz Coburn et Maureen Michaud ont rencontré le député Brian MacDonald. Elles lui ont remis une trousse d'information sur l'équité salariale, l'historique de l'équité salariale et la situation



des quatre groupes qui attendaient des ajustements d'équité salariale (services de garde, soutien à domicile, maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et résidences communautaires). Elles ont exigé des progrès plus rapides pour ces quatre groupes et pour l'implantation de la *Loi de 2009 sur l'équité salariale*. Elles ont mentionné les effets néfastes de l'abolition du Conseil consultatif sur la condition de la femme ainsi que des coupures du financement fédéral pour la Coalition l'an dernier.

Maureen Michaud, Elizabeth Coburn et Michelle Lafrance ont pris la parole lors des consultations pré-budgétaires

à Fredericton.

Des membres de Fredericton ont fait signer des cartes postales demandant des ajustements d'équité salariale pour les quatre secteurs avant le dévoilement du budget provincial. Des cartes ont été distribuées aux étudiants et étudiantes des cours de travail social de Suzanne Dudziak et Tracy Glynn. La plupart des étudiants ont signé les cartes. Maureen Michaud a aussi fait une présentation sur l'équité salariale et Elizabeth Blaney, sur le militantisme.

Lors d'une causerie à l'occasion de la Journée internationale de la femme, Elizabeth Blaney a parlé du budget provincial en relation avec l'équité salariale ainsi que du besoin de financement de la Coalition pour l'équité salariale du N.-B. Des cartes postales ont aussi été signées lors de l'évènement. Elizabeth a aussi adressé la parole lors de l'évènement « Soupe solidaire » à Saint-Jean dans le cadre de la Journée internationale de la femme, le 8 mars.

Comité régional du Grand Moncton

Présidente du comité : Janice Gray

Membres : Huberte Gautreau, Élizabeth LeBlanc, Charline Vautour, Anne Boisvert

Activités :

Le comité de Moncton a participé activement aux efforts de collecte de fonds de la Coalition en aidant à organiser la vente de petites chaises en papier porcelaine créées par l'artiste locale Marie Ulmer. Ces chaises ont été vendues au Marché des fermiers et à diverses occasions par des bénévoles du comité et de la Coalition.

Les membres du comité ont continué à exercer des pressions pour obtenir l'équité salariale dans le secteur privé, particulièrement pour les quatre groupes visés par les efforts du gouvernement. Certaines membres ont rencontré les députés Victor Boudreau et Roger Melanson à cet égard.

Le comité a aussi été impliqué dans la campagne des cartes postales organisée pour appuyer ces quatre groupes. Ces cartes ont été distribuées non seulement à la population en général, mais aussi au sein des groupes affectés. Les cartes ont été livrées en main propre au premier ministre David Alward lui-même lorsqu'il était à Moncton. On a encouragé les participantes à discuter de l'équité salariale avec leurs députés.

Comme toujours, le comité de Moncton et d'autres organisations locales ont uni leurs forces pour organiser un évènement dans le cadre de la Journée internationale de la femme. Un repas fut servi et tous les organismes organisateurs ont présenté un petit sketch relié au thème de cette année : **"Célébrons la Journée internationale de la femme...et exigeons notre part du gâteau"**.

Le comité a aussi participé aux consultations pré-budgétaires qui ont eu lieu au CCNB à Moncton en janvier.

Comité régional du Madawaska

Membres : Louise Guerrette, Nicole Lang, Denyse Mazerolle, Sylvie Morin, Anne Roussel

Activités :

En avril 2010, le Comité régional du Madawaska a rencontré le maire de la ville et son directeur général afin de leur demander de soutenir une résolution d'appui à l'équité salariale tout comme celles adoptées par Dieppe et Moncton. Le 24 janvier 2012, le comité a fait une présentation au Conseil municipal lors d'une plénière sur ce même dossier. Le 26 mars 2012, le comité a reçu une lettre du Conseil municipal l'avisant qu'avant d'adopter la résolution, le Conseil voulait s'assurer que la municipalité elle-même soit conforme aux principes de l'équité salariale. Comme beaucoup de temps

s'est écoulé entre la première et la deuxième rencontre avec le Conseil municipal, le Comité régional craint qu'il devra encore attendre longtemps avant d'avoir un appui concret à sa résolution!

En avril 2011, le comité a rencontré Madeleine Dubé, députée d'Edmundston St-Basile, pour lui faire part de ses inquiétudes par rapport à l'abolition du Conseil consultatif sur la condition féminine. Par la suite, la Direction des questions féminines a organisé le sommet « Voix des femmes », les 4 et 5 novembre. Toutefois, les femmes n'ont pas eu l'occasion de choisir le mécanisme le plus efficace pour faire entendre la voix des femmes.

D'autre part, le Comité s'est réuni le 10 novembre 2011 et ensuite, le 17 janvier 2012 avec Johanne Perron. Il a participé aux consultations pré-budgétaires dans sa région. Cette rencontre a eu lieu le 25 janvier et plusieurs des membres du comité sont intervenues pour inciter le gouvernement à payer les redressements dus aux quatre groupes qui ont participé à des exercices d'équité salariale. Le Comité a d'ailleurs participé activement à la campagne de cartes postales pour ces quatre groupes.

Comité régional de Saint-Jean

Présidente du comité : Gail Taylor

Membres : Ann Barrett, Dawn LeBlanc, Don Uhryniw, Lee Chalmers, Marcia Kirkwood, Shelley Gauthier, Tammy Garnett, Pamela Coates, Vallie Stearns

Activités:

Pendant l'été et l'automne 2011, Marcia Kirkwood, Don Uhryniw et Gail Taylor ont rencontré les députés Dorothy Shephard, Carl Killen, Trevor Holder et Glen Tait. Gail Taylor, Vallie Stearns et Marcia Kirkwood ont rencontré les ministres Blaine Higgs et Margaret-Ann Blaney. Les députés n'étaient pas toujours bien informés au sujet de l'engagement de leur gouvernement face à l'équité salariale. Un suivi sera nécessaire pour répondre aux questions portant sur l'équité salariale et son impact sur les entreprises. Lors de leurs présentations, les membres du comité ont mis l'accent sur les droits de la personne, la réduction de la pauvreté, le besoin de politiques centrales pour assurer l'autonomie économique et sociale des femmes, l'expérience locale de l'iniquité salariale. Après avoir rencontré les membres du Cabinet, Gail Taylor a envoyé des courriels pour assurer un suivi.

Le comité a recommandé Pamela Coates pour le poste de coprésidente de la campagne de financement 2011-2012 et lui a apporté son appui. En novembre 2011, le comité a organisé le lancement de la campagne « Encore debout! » à Saint-Jean. Shelley Gauthier, membre du comité, a parlé des difficultés financières auxquelles elle a fait face en travaillant dans trois des quatre secteurs du secteur privé visés par l'équité salariale tout en essayant de payer ses prêts étudiants. Puis, autour d'un café et d'un excellent goûter maison, les participantes et participants ont discuté de différents sujets : i) l'équité salariale, le recrutement et la rétention du personnel, ii) l'équité salariale et les droits humains au N.-B., et iii) pourquoi le travail des quatre secteurs est vital pour les familles.

Le 11 février 2012, Gail Taylor, Don Uhryniw et Shelley Gauthier ont fait une présentation et dirigé une discussion dans le cadre du cours du professeur Lee Chalmers de UNBSJ sur la sociologie du travail. Ils ont présenté leurs perspectives sur les droits des femmes, l'inclusion spirituelle et les expériences sur le terrain et ont parlé aux étudiants et étudiantes de l'importance du travail de revendication en général.

Le 15 février 2012, Marcia Kirkwood, Pam Coates et Gail Taylor ont assisté à la conférence « Femmes et budgets » à Moncton (avec Charlotte Thibault, spécialiste en analyse inclusive selon le genre, et Sœur Auréa Cormier, du Front commun pour la justice sociale).

Le 8 mars 2012, le comité a organisé l'événement « Soupe solidaire » - un évènement de conscientisation et de mobilisation dans le cadre de la Journée internationale de la femme incluant un

atelier de rédaction de lettres et la signature de cartes postales à l'intention du premier ministre. Il y a eu des discussions et de la nourriture. Elizabeth Blaney a aussi donné des nouvelles au sujet de la Coalition. À peu près 45 personnes y ont participé, mais les médias étaient absents. Le comité commence à créer un mouvement populaire avec la participation notable des travailleuses de soins à domicile – au moins la moitié de la totalité des participantes – et des alliées fidèles des secteurs religieux et syndicaux.

Le 14 avril 2012, Gail Taylor et Vallie Stearns ont assisté à un déjeuner animé par le chef de l'Opposition officielle fédérale, Thomas Mulcair. Elle ont parlé de l'équité salariale au niveau fédéral, notamment d'un projet de loi sur l'équité salariale basé sur des recommandations faites en 2004 par le Groupe de travail sur l'équité salariale.

Le 17 avril 2012, le comité régional s'est réuni pour des fins de transition, puisque Gail Taylor quittera la province ce printemps ou cet été. Pam Coates se présentera au poste de représentante du Sud-ouest au conseil d'administration et assistera à l'Assemblée générale annuelle le 19 mai. Don Uhryniw a offert de présider le comité régional. Les dossiers seront transférés aux nouveaux responsables. Le recrutement de nouveaux membres a aussi fait l'objet de discussions.

NOS PARTENAIRES

Nous tenons à remercier nos partenaires dans l'action :

- Association de soutien à domicile Nouveau-Brunswick
- Congrès du travail du Canada, région de l'Atlantique
- Conseil du travail de Moncton et région
- Fédération des travailleuses et des travailleurs du Nouveau-Brunswick
- Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick
- Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick
- Syndicat canadien de la fonction publique du Nouveau-Brunswick
- Syndicat des employés des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick
- Syndicats des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick

Front commun pour la justice sociale

La Coalition fait partie du Front commun pour la justice sociale. Le Front commun pour la justice sociale milite pour construire au Nouveau-Brunswick une société plus humaine, basée sur le respect de la dignité de tous et de toutes, pour un Nouveau-Brunswick sans pauvreté, c'est-à-dire une société qui assure à chacun, riche et moins riche, des conditions de vie décentes, en particulier par l'instauration d'un salaire minimum et d'une aide sociale qui permettent de vivre et pas simplement de survivre.

L'une des quatre priorités du Front commun est l'extension de la loi sur l'équité salariale aux personnes qui travaillent dans le secteur privé. Ses activités durant la dernière année comprenaient la participation à la campagne de cartes postales de la Coalition ainsi que la promotion d'un impôt progressif sur le revenu pour contrer le déficit (campagne de sensibilisation « J'ai ma province à cœur »). Le FCJS a fait plusieurs autres activités pour promouvoir l'élimination de la pauvreté et l'augmentation des taux d'assistance sociale.

Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick

La Coalition est membre du Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick (RFNB). Le RFNB est un regroupement a pour mission de faire valoir les intérêts des femmes francophones du Nouveau-Brunswick dans toute leur diversité, de faire de l'action politique revendicatrice et de se mobiliser pour

la défense et la promotion des droits des femmes, à partir d'une analyse féministe, tout en assurant leur participation citoyenne.

Les principales actions réalisées par le RFNB comprennent:

- Demander au gouvernement provincial de tenir compte des besoins des femmes dans l'élaboration du budget provincial et des politiques publiques
- Participer à des actions concertées auprès du public et du gouvernement provincial suite à l'abolition du Conseil consultatif sur la condition de la femme à travers le Comité ad hoc pour un Conseil sur la condition de la femme;
- Faire avancer les questions d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la communauté acadienne (entre autres par des projets pilotes de mise en œuvre de l'analyse inclusive selon le genre avec d'autres organismes communautaires).
- Travailler sur la représentation des femmes dans la couverture d'actualité des médias francophones du N.-B.

ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de 2011-2012 ont été révisés par Louise Belliveau, C.A. Au 29 février 2012, le montant en banque était de 1 041 \$ et les dépôts à terme étaient de 42 000 \$, dont le montant de 19 458 \$ de subvention reporté à l'année 2012-2013.

En date du 30 avril 2012, la Coalition comptait un total d'environ 775 membres individuel.le.s et 83 organismes membres. Nos membres organisationnels sont :

1. Alliance étudiante du N.-B.
2. Annabel Gay Women's Institute
3. Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick
4. Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick
5. Association de soutien à domicile Nouveau-Brunswick
6. Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton
7. Association des bibliothécaires, professeures et professeurs retraités de l'Université de Moncton
8. Association des employés de l'Université de Moncton
9. Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick
10. Association francophone des établissements de soins spéciaux du Nouveau-Brunswick.
11. Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick
12. Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton
13. Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick
14. Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick
15. Association of University of New Brunswick Teachers
16. Association pour l'intégration communautaire (Grand-Sault)
17. Atelier des Copains Co-op Ltée
18. Ateliers Hirondelles
19. Bakery, Confectionary and Tobacco Workers and Grain Millers International Union, local 406
20. Carrefour pour femmes
21. Centenary Queen Square United Church
22. Centre d'urgence pour femmes de la Miramichi Inc.
23. Coalition des services de garde à l'enfance du Nouveau-Brunswick
24. Congrès du travail du Canada
25. Conseil des syndicats des foyers de soin du Nouveau-Brunswick
26. Conseil du travail de Bathurst et région
27. Conseil du travail de Fredericton et région
28. Conseil du travail de la Péninsule acadienne
29. Conseil du travail de Miramichi et région
30. Conseil du travail de Moncton et région
31. Conseil du travail de Restigouche et région
32. Conseil du travail de Saint-Jean et région
33. Conseil du travail d'Edmundston et région
34. Dames d'Acadie de Dieppe
35. Dames d'Acadie de Moncton
36. Éclosion Inc.
37. Fédération canadienne des femmes diplômées des universités - Fredericton
38. Fédération canadienne des femmes diplômées des universités - Kent
39. Fédération canadienne des femmes diplômées des universités - Moncton
40. Fédération canadienne des femmes diplômées des universités - Saint John
41. Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick
42. Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick
43. Fédération des étudiants et étudiantes de Centre universitaire de Moncton
44. Fédération des travailleurs et des travailleuses du Nouveau-Brunswick
45. Femmes acadiennes et francophones de Caraquet
46. Femmes acadiennes et francophones de Bertrand
47. Femmes acadiennes et francophones de Bouctouche
48. Femmes acadiennes et francophones de Cocagne
49. Femmes acadiennes et francophones de Lamèque
50. Femmes acadiennes et francophones de Shippagan
51. Filles de Marie-de-l'Assomption
52. Front commun pour la justice sociale
53. Homeless Women's Shelter Service Inc.
54. Institut féminin de Grande-Digue
55. Institut féminin de Rivière du Portage
56. Maison de passage
57. Moncton Regional Learning Council
58. NB Media Co-op
59. NB Rebelles-Fredericton
60. NB Voices of Women for Peace
61. Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick
62. Religieuses de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur
63. Services à la famille Népisiguit
64. SERFNB- Cercle Alcide-F.-Leblanc
65. Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick
66. Société des enseignantes et enseignants retraités francophones du Nouveau-Brunswick
67. Stimulation à l'enfance
68. Support aux parents uniques
69. Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier
70. Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, section locale 506
71. Syndicat canadien de la fonction publique, Bureau régional des Maritimes
72. Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2116
73. Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 813
74. Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1159
75. Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2745-3
76. Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4598
77. Syndicat canadien de la fonction publique du Nouveau-Brunswick
78. Syndicat canadien des travailleuses et travailleurs des postes
79. Syndicat des employés des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick
80. Syndicat des infirmières et des infirmiers du N.-B.
81. Union des municipalités du Nouveau-Brunswick
82. Urban Core Support Network
83. YWCA de Moncton